



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Saint-Pierre de- l' Île- D'Orléans, séance extraordinaire du 22 janvier 2014, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l' Île- D'Orléans, à 17 hres 30, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents:

M. Claude Rousseau → Conseiller
Mme Caroline Turgeon → Conseillère
Mme Nathalie Vézina → Conseiller
M. Alain Dion → Conseiller
M. François Pichette → Conseiller
Mme Huguette Giroux Conseillère

et tous formant quorum.

Le directeur général/secrétaire- trésorier , M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée .

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18hres30 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents et souhaite la bienvenue à tous pour cette assemblée extraordinaire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Autorisation d'aller en appel d'offres pour préparer plans et devis dans le développement de la Seigneurie.
4. Nomination du pro-maire et déléguer à la MRC
5. Résolution de l'entente de service incendie avec la MRC
6. Avis de motion pour règlement d'emprunt temporaire #406-2014 Secteur développement de la Seigneurie pour les eaux usées
7. Avis de motion pour adoption du règlement #407-2014 sur le code d'éthique des élus.

PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

8. Levée de la séance.

1152-2014

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour .

ADOPTÉE.

3. Autorisation d'aller en appel d'offres pour préparer les plans et devis dans le développement de la Seigneurie pour les eaux usées

1153-2014

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à procéder à l'appel d'offres selon le devis présenter et demander par voix de soumissions sur invitation à (3) firmes d'ingénieur et/ou SEAO selon le montant estimé, un prix pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux.

ADOPTÉE.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

4. NOMINATION DU PRO-MAIRE ET DÉLÉGUER À LA MRC

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Caroline Turgeon à titre de délégué et de pro-maire pour siéger à la MRC en remplacement des absences du maire M. Sylvain Bergeron lorsque celui-ci le demande.
ADOPTÉE.

N° de résolution
ou annulation
1154-2014

1155-2014

5. RÉOLUTION POUR ENTENTE RÉVISÉE DU SERVICE INCENDIE

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver l'entente révisée pour la période se terminant le 31 décembre 2014 relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie et d'autoriser le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier à signer l'entente.
ADOPTÉE.

6. AVIS DE MOTION POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT EAUX USÉES-SECTEUR SEIGNEURIES

Le conseiller M. Alain Dion donne un avis de motion qu'à une séance ultérieure un projet de règlement portant le numéro #406-2014 sur le financement temporaire du projet d'infrastructure du secteur de la Seigneurie sera déposé.

7. AVIS DE MOTION POUR PROJET DE RÈGLEMENT RÉVISÉE SUR LE CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS.

La conseillère Mme Huguette Giroux donne un avis de motion qu'à une séance ultérieure un projet de règlement portant le numéro #407-2014 sur le code d'éthique des élus sera déposé.

Période de question du Public

8. LEVÉE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé ;
En conséquence :

1156-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 18h55.

ADOPTÉE

Je, Sylvain Bergeron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette

Directeur général/secrétaire- trésorier